

Affectation à la rentrée 2013 des maîtres auxiliaires

Procédure de saisie des vœux sur LILMAC

FORMULATION DES VŒUX ET CALENDRIER

Vous serez invité à me faire connaître vos vœux d'affectation, par l'intermédiaire d'une application informatique « LILMAC », disponible sur le site internet du Vice-Rectorat de Nouvelle Calédonie à l'adresse suivante :

<https://bv.ac-noumea.nc/lilmac>

La campagne de saisie des vœux sera ouverte 24 h/24 h du **lundi 10 septembre 2012 au dimanche 30 septembre 2012** inclus à minuit. **Aucune candidature ne sera prise en considération après la période d'inscription** sur « LILMAC »

Cette saisie donnera lieu à l'édition d'un accusé de réception au Vice-Rectorat au lendemain de la clôture de la saisie des vœux. (cf annexe ci-jointe : Questions/Réponses)

Cet accusé de réception vous sera renvoyé dès le **03 octobre 2012**. Il vous appartiendra de le vérifier, compléter, modifier le cas échéant, dater, signer, préalablement à son renvoi immédiat à la Division du Personnel au Vice-Rectorat de Nouvelle Calédonie au plus tard le **26 octobre 2012** sous couvert de votre chef d'établissement.

→ **BAREME**

En raison de l'application du barème d'affectation actuellement en vigueur, je vous demanderai de bien vouloir assortir l'accusé de réception de votre candidature de toutes les pièces justificatives, qui seront nécessaires à la vérification de votre barème (attestation d'admissibilité aux concours de recrutement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation, livret de famille....) constituant un élément nouveau intervenu dans le courant de l'année 2012 et non transmis à la division du personnel du vice-rectorat..

→ **NUMEN**

Vous utiliserez le numéro d'identifiant Education Nationale (NUMEN) en votre possession. Ce numéro confidentiel est votre code d'accès à l'application de saisie des vœux. Dans l'éventualité où vous n'êtes plus en possession de votre NUMEN, celui-ci pourra vous être communiqué par votre chef d'établissement